

Réf. : PN/AM/VG/LG - n° 2025.000

NOTE AUX ETABLISSEMENTS n° 00.25

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance du personnel de votre établissement la vacance du poste suivant :

1 Psychomotricien (1,00 E.T.P.)
C.M.P.P. Départemental – site de Brive

Qualification/Formation :

- Être titulaire du diplôme d'État de psychomotricien
- Expérience professionnelle auprès des jeunes enfants et adolescents en C.M.P.P. (souhaitée)
- Formation aux approches recommandées dans le cadre des troubles neuro-développementaux (TDC, TSA, TSLA...)

Missions :

- Réaliser des bilans psychomoteurs complets afin d'évaluer les troubles neuro-développementaux et les difficultés psychomotrices de l'enfant.
- Établir un diagnostic psychomoteur à partir d'observations cliniques et d'outils d'évaluation standardisés.
- Concevoir et mettre en œuvre des prises en charge psychomotrices personnalisées, adaptées au profil et aux besoins spécifiques de chaque enfant.
- Définir et proposer des interventions thérapeutiques en lien avec le projet personnalisé élaboré par l'équipe pluridisciplinaire.
- Accompagner les familles en expliquant les difficultés identifiées, les objectifs du suivi et les stratégies favorisant les progrès au quotidien.
- Proposer des adaptations et aménagements scolaires pour favoriser l'inclusion et la réussite de l'enfant dans son environnement éducatif.
- Participer aux synthèses, réunions de coordination et temps d'échanges au sein de l'équipe du CMPP.
- Rédiger les comptes rendus, observations cliniques et documents nécessaires au suivi, dans le respect du cadre réglementaire et éthique.

NOTE

D'INFORMATION

Fait à :

Date :

Compétences :

- Aptitudes relationnelles à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat
- Connaissance des recommandations de la HAS
- Ecoute active, bienveillance, sens de l'observation clinique
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Compétences rédactionnelles et d'organisation

Secteur d'activités : Secteur médico-social

Nombre de salariés au sein de l'Association PEP 19 : 480 salariés

Temps de travail : 35h00 (1,00 E.T.P.)

Rémunération :

- Classification selon CCN 51
- Salaire de base : 2 230,46 € brut selon disposition conventionnelle
- Prime SEGUR : 238 € brut

Poste à pourvoir en CDD dès que possible, jusqu'au 01/01/2027

Candidatures à adresser à la Direction Générale des PEP 19, à l'attention de :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
Les P.E.P. 19
23, rue Aimé Audubert - B.P. 23 - 19001 TULLE Cedex
E-mail : recrutement@lespep19.org

**Le Directeur Général des P.E.P. 19,
P. NOIRANT**

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

www.lespep19.org

